



**La médicale**

assure les professionnels de santé



**LA MÉDICALE MULTI PRO  
RADIOGLOBALE**

**Les garanties  
essentielles à votre activité  
réunies en un seul contrat**



**EN FAIRE + POUR VOUS**



### **Assurer votre activité professionnelle**

en couvrant les conséquences des dommages causés lors de votre activité professionnelle (hors actes de diagnostic ou de soins).



### **Garantir votre cabinet et son contenu**

en proposant des garanties dédiées à l'activité d'un cabinet de radiologie.



### **Compenser vos pertes financières en cas de sinistre**

avec des garanties financières vous permettant de faire face à une baisse de votre activité.

# LA MÉDICALE MULTI PRO RADIOGLOBALE

## Des garanties modulables selon vos attentes

### Assurer votre activité professionnelle

---



#### Responsabilité civile liée à l'exploitation du cabinet

Nous couvrons les conséquences financières des **dommages corporels ou matériels subis par un tiers dans votre cabinet**, par exemple un patient glissant sur un sol humide.



#### Faute inexcusable de l'employeur

Nous couvrons les conséquences financières d'un **accident du travail** ou d'une **maladie professionnelle** de l'un de vos salariés, en cas de faute inexcusable retenue à votre encontre.



#### Responsabilité civile liée à l'occupation du cabinet

Nous couvrons les **dommages matériels** causés du fait **d'un sinistre provenant de votre local**, que vous soyez locataire, propriétaire ou copropriétaire.

# Garantir votre cabinet et son contenu

---



## Une couverture pour les cabinets de radiologie

Avec des garanties étendues aux éléments spécifiques de votre activité :

- vos **matériels professionnels**, y compris le **matériel de radiologie, d'imagerie médicale et d'endoscopie** ;
- votre **enseigne**, votre **vitrine**, vos portes et cloisons vitrées ;
- vos **matériels en leasing** ;
- le vol de vos **espèces professionnelles**.



## Un mode d'indemnisation modulable

- Si vous souhaitez une **franchise générale**, (6 choix de franchises), vous choisissez son montant, applicable à toutes les garanties de protection des biens professionnels de votre contrat<sup>1</sup>.
- Vous pouvez opter pour l'indemnisation de vos biens professionnels **en valeur à neuf**<sup>2</sup> (3, 5 ou 10 ans) ou **en vétusté déduite** (tenant compte de l'ancienneté du bien).



## Une assistance modulable en fonction de vos besoins en cas de sinistre

- Mise en relation avec des artisans pour assurer un **dépannage d'urgence**.
- **Gardiennage** et **nettoyage** du cabinet sinistré.
- **Prise en charge de votre retour** si vous êtes en déplacement.
- **Transport** et **mise en sécurité** des meubles et du matériel de valeur.

<sup>1</sup> À l'exception des catastrophes naturelles pour lesquelles la franchise est fixée réglementairement.

<sup>2</sup> Voir conditions en agence.

## Compenser vos pertes financières en cas de sinistre



### Garantie Perte d'Exploitation

En cas de sinistre garanti<sup>3</sup>, nous vous indemnisons **jusqu'à 100 % de votre chiffre d'affaires** et **jusqu'à 36 mois** si nécessaire, pour couvrir :

- la **perte de marge brute** occasionnée par le sinistre ;
- les **frais supplémentaires d'exploitation** : location de matériel de remplacement, personnel intérimaire, etc.

#### EN PLUS

- **En cas d'agression dans le cabinet**, nous prenons en charge le **versement d'un capital aux victimes** (patient ou personnel), en cas de décès ou d'invalidité permanente.
- Nous assurons les conséquences de la **fermeture de l'hôpital ou la clinique dans lequel votre cabinet est situé**, suite à un incendie ou une explosion subie par l'hôpital ou la clinique.
- Nous assurons également la perte de marge brute générée par l'exploitation **d'un IRM et/ou d'un scanner acheté en multipropriété**.



### Garantie Perte de la valeur vénale du cabinet

Sans franchise, elle couvre jusqu'à **100 % de votre chiffre d'affaires** en cas de perte partielle ou totale de votre clientèle suite à un sinistre garanti<sup>3</sup>.

<sup>3</sup> Voir conditions en agence.



## VOTRE OBLIGATION LÉGALE

### POUR COMPLÉTER VOTRE COUVERTURE

**Souscrivez séparément votre Responsabilité civile professionnelle La Médicale.**

- Pour couvrir les dommages causés à un patient dans le cadre de votre activité de praticien.
- Pour défendre vos intérêts dans les litiges professionnels ou privés.



## LA MÉDICALE MULTI PRO RADIOGLOBALE

---

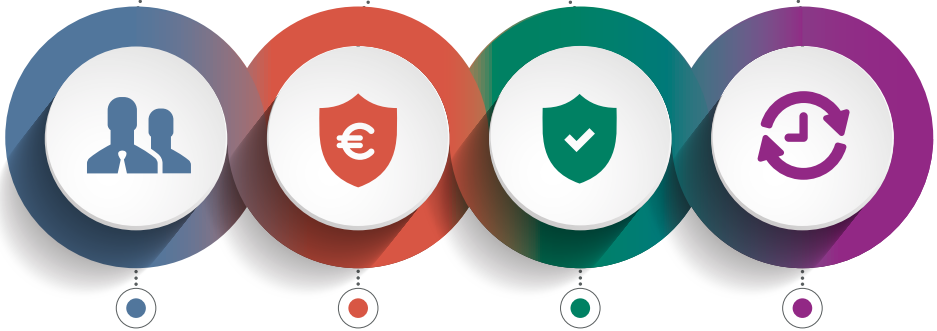
Plus qu'une assurance multirisque professionnelle, La Médicale Multi Pro - Radioglobale est un contrat qui propose les garanties essentielles à votre activité de radiologie, radiothérapie ou de médecine nucléaire, réunies en un seul contrat.



Votre agent général est un spécialiste de l'assurance des professionnels de santé. Il est à votre disposition pour vous accompagner.

# La Médicale

Partenaire des professionnels de santé



## Garantir votre activité professionnelle

- Responsabilité civile professionnelle
- Protection juridique
- E-réputation
- Assurance multirisques
- Perte d'exploitation
- Cyber-risque
- Responsabilité civile des mandataires sociaux
- Assurance des crédits professionnels

## Préserver vos revenus

- Prévoyance libéraux : arrêt de travail invalidité - décès
- Prévoyance hospitaliers
- Prévoyance croisée entre associés

## Assurer vos biens et votre famille

- Complémentaire santé
- Assurance des crédits privés
- Assurance des biens : habitation-auto
- Garantie des accidents de la vie

## Préparer l'avenir

- Plan d'Épargne Retraite Individuel (PER)
- Assurance vie
- Contrat de capitalisation

## 2 CONTRATS\* RÉCOMPENSÉS EN 2024-2025

\* Le contrat de prévoyance Médiprat a obtenu le label d'Excellence 2025 pour la 19<sup>e</sup> année consécutive, de même que le contrat PER Generali Patrimoine pour la 3<sup>e</sup> année consécutive. Décerné par les experts du jury Minalca des Dossiers de l'Épargne, ce label d'Excellence est un véritable gage de qualité. Valable un an, il récompense les meilleurs contrats du marché. [www.label-excellence.com](http://www.label-excellence.com)



MÉDIPRAT  
LA MÉDICALE



LE PER GENERALI  
PATRIMOINE  
GENERALI



[lamedicale.fr](http://lamedicale.fr)



**N°Cristal** 0 969 32 4000

APPEL NON SURTAXE

**La Médicale est une marque du groupe Generali.**

**Document non contractuel à caractère publicitaire.**

Pour connaître le détail, l'étendue et les conditions de garantie du contrat, reportez-vous à la documentation précontractuelle et contractuelle de l'assureur. La couverture du risque ou la fourniture de certaines garanties sont soumises aux règles d'acceptation de l'assureur. Les contrats d'assurance La Médicale Multi Pro, d'assurance de biens et de responsabilité sont assurés par L'Équité. Les contrats complémentaire santé, prévoyance, emprunteur et épargne sont assurés par Generali Vie. Les plans d'épargne retraite sont assurés par Generali Retraite.

**L'Équité** - Société Anonyme au capital de 69 213 760 €, 572 084 697 RCS Paris, entreprise régie par le Code des Assurances.

**Generali Vie** - Société Anonyme au capital de 341 059 488 €, 602 062 481 RCS Paris, entreprise régie par le Code des Assurances.

**Generali Retraite** - Société Anonyme au capital de 213 541 820 €, 880 265 418 RCS Paris, Fonds de Retraite Professionnelle Supplémentaire régi par le Code des Assurances. N° d'identification unique ADEME des Sociétés FR232327\_01NBYL. Siège social des sociétés : 2 rue Pillet-Wiil, 75009 Paris. Nouvelle adresse au 1<sup>er</sup> décembre 2025 : 89 rue Taitbout, 75009 Paris. Sociétés appartenant au Groupe Generali, immatriculées sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026.

Pour les garanties d'assistance assurées par Europ Assistance.

**Europ Assistance** - Société Anonyme au capital de 61 712 744 €. Entreprise régie par le Code des Assurances, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 451 366 405, site 2 rue Pillet-Wiil, 75009 Paris. À partir du 1<sup>er</sup> décembre : 89 rue Taitbout, 75009 Paris. Numéro ADEME-IDU : FR398967\_01DJMJ1.

Ces contrats d'assurance sont distribués par les agents généraux du marché "La Médicale - Professionnels de santé".

DRAD3626B - LM - Octobre 2025 - Photo : Getty Images - Cometics.

